

Déchets spéciaux * mode d'emploi

* Ce service est réservé aux ménages, les professionnels doivent assurer eux-mêmes l'élimination des déchets spéciaux qu'ils produisent.




Tout dépôt d'encombrants en dehors des périodes autorisées est passible d'une amende maximale de 450 €

59, avenue des Guillaeries
92000 Nanterre

Service Environnement
Février 2011

Camion de collecte de déchets toxiques




- les 2^e et 4^e samedis du mois, sur le marché Émile Zola - 8h/12h30 (rue Fizeau, face à la Poste)
- les 1^{er} jeudi et 3^e dimanche du mois, sur le marché Caron - 8h/12h30 (29, rue Albert Caron)

Collecte en porte à porte

1^{er} mardi du mois 2^e mardi du mois 3^e mardi du mois 4^e mardi du mois

Je ne peux pas transporter à la déchèterie mes objets volumineux, qui n'entrent pas dans les bacs poubelles, et mes déchets d'équipements électriques et électroniques, je peux les déposer sur le trottoir au droit de mon habitation, la veille au soir du jour de collecte en porte à porte, sans gêner la circulation des piétons, les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e mardi du mois selon le secteur.

Déchèterie mobile *



- le 1^{er} samedi du mois, sur l'esplanade de l'Abbé F. Stock (sauf en octobre)
- le 2^e lundi du mois, sur la place du 8 mai 1945
- le 3^e samedi du mois, avenue Gustave Stresemann
- sur présentation d'un justificatif de domicile

À noter, la déchèterie mobile s'installe chaque mois, de 13h à 18h l'été et de 13h à 17h l'hiver, sauf les jours fériés.

Déchèterie fixe *



- objets encombrants, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les déchets végétaux, les gravats et déblais, les cartons, les déchets toxiques et les bouteilles de gaz
- du lundi au samedi de 9h à 18h30 sans interruption (sauf les jours fériés)
- sur présentation d'un justificatif de domicile
- 59, avenue des Guillaeries 92000 Nanterre
Tél. : 01 47 29 12 22

Rens. Service Environnement
Tél. 01 41 18 17 61

Édité par la CAMV / CV - 01 41 18 18 45 - Janvier 2012